

4 ● Les Femmes au centre de l'échiquier



En Île-de-France, et depuis maintenant de bien nombreuses saisons, le nombre de jeunes licenciées est très nettement supérieur au nombre de licenciées adultes. Bien que ce constat ne soit pas uniquement francilien, mais bien national, celui-ci signifie que l'on assiste à un échec de la capacité à fidéliser nos jeunes licenciées qui arrêtent la pratique des échecs vers l'adolescence – l'âge adulte. Pour inverser cette tendance, il nous paraît important d'accroître la notoriété des meilleures joueuses françaises auprès des plus jeunes, afin que celles-ci puissent s'identifier à leurs « modèles » ayant atteint le haut niveau et ressentir l'envie de les rejoindre. La Ligue Île-de-France doit également les accompagner dans cet objectif.

On constate également que le nombre de licenciées (20% du total des licences) reste nettement inférieur au nombre de licenciés. Il reste important de conduire une politique de développement des échecs au féminin par sa popularisation auprès du grand public.

Objectif n°1 : Fidéliser nos jeunes licenciées dans la poursuite de la pratique du jeu en renforçant la notion de modèle de nos meilleures joueuses françaises.

- 24 Organisation de « rencontres » dans les clubs franciliens avec les meilleurs joueuses françaises avec au programme : échanges avec les jeunes licencié(e)s, simultanées et master class.
- 25 Mettre en avant le haut niveau féminin français, avec la mise en place et la médiatisation auprès du grand public de « parties majoritaires » sur internet avec les meilleures joueuses françaises.
- 26 Invitation d'une championne française comme « marraine » de chaque édition des qualifications jeunes IDF, qui viendra également donner les récompenses lors de la remise des prix.

Objectif n°2 : Populariser le jeu d'échecs auprès du public féminin et conquérir de nouvelles pratiquantes.

- 27 Collaboration étroite avec la DNEF et médiatisation sur l'organisation d'événements spécifiquement féminins (trophée Roza Lallemand, tournoi DNEF lichess ouverts aux féminines, etc.).
- 28 Campagne publicitaire sur les réseaux sociaux de mise en avant du jeu d'échecs et des clubs franciliens en direction du public féminin.

Objectif n°3 : Détecter et accompagner les espoirs franciliens dans l'accession au haut niveau, grâce aux commissions jeunes et féminines.

- 29 Suivre l'évolution des meilleurs joueuses d'Île-de-France (résultats dans les compétitions annuelles, variation de la progression « élo », résultats aux qualifications régionales et championnat de France)
- 30 Création d'un pôle espoirs mixte composé des meilleurs joueurs et joueuses francilien(ne)s, ainsi que d'un pôle espoir purement féminin, avec organisation de stages de perfectionnement réguliers.

Objectif n°4 : Identifier par un travail d'enquête les origines de la désaffection des joueuses.

- 31 Le constat de l'éloignement des joueuses de la compétition au sortir de l'adolescence ne peut être considéré comme étant suffisant. Il est important de comprendre cette tendance en interrogeant directement les intéressées et en déterminant si les motifs de leur prise de distance peuvent être corrigés par des actions concrètes.